

Optométrie (Bachelier professionnalisant)

RÉF | 2394

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le diplômé du bachelier en optique-optométrie est un professionnel hautement spécialisé, jouant un rôle primordial en matière de vision. Il sera capable de développer les quatre aspects de la profession d'opticien-optométriste : - Choisir et réaliser de l'équipement de correction ou de compensation visuelle le plus adapté à la demande du client, - Évaluer des capacités visuelles en terme de rendement visuel et déterminer la correction ou la compensation assurant le confort visuel optimal, - Maîtriser la contactologie : Toutes les techniques de mesure, d'observation et de calculs requises pour assurer une adaptation optimale en lentilles de contact et - Traiter la basse vision : Choix, détermination et adaptation d'équipements visuels pour les malvoyants.

Vous avez en outre la possibilité de suivre un perfectionnement en optométrie dans le cadre de la formation continue. Vous trouverez le détail [via ce lien](#).

Programme

Unités d'enseignement

- **Bachelier 1** : Sciences de la vision: Déontologie et psychologie, Sciences de la vision: Mathématiques et physique, Sciences générales, Anatomie générale et anatomie oculaire, Introduction à l'optique géométrique, Optique géométrique, Introduction à la technologie optique, Technologie optique: Verres unifocaux, Introduction à l'optométrie, Optométrie générale, Introduction à la contactologie.
- **Bachelier 2**: Formation scientifique: niveau 2, Technologie optique: niveau 2, Optométrie: niveau 1, Contactologie: niveau 1, Stage pratique.
- **Bachelier 3**: Déontologie et législation professionnelles, Technique optique: niveau 3, Optométrie: niveau 2, Contactologie: niveau 2, Optique spécifique.

Certification(s) visée(s)

Bachelier professionnalisant spécifique à l'enseignement de Promotion sociale

Type de formation [Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée 3 années (180 ECTS) NB : Un étalement des études sur plus de trois ans est possible.

Horaire temps plein
En journée.

Entre 25 et 30 périodes par semaine.

Début Septembre
1 fois par an : Septembre.

Coût Consultez l'établissement

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir au moins 18 ans.
Avoir au minimum le Certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CESS) ou son équivalence.

Pour les personnes de nationalité hors-UE: être âgé de maximum 24 ans au moment de l'inscription.

Remarques Documents requis pour le dossier d'inscription: le bulletin d'inscription complété et signé ([téléchargeable sur le site internet](#)), une photocopie de la carte d'identité (nationale), une photo d'identité récente, une photocopie du C.E.S.S ou autre diplôme (la présentation du diplôme original est requise), pour tout diplôme non belge ou non français, preuve de l'équivalence (document original) ou attestation originale du dépôt d'un dossier d'équivalence ou preuve du paiement au Service d'Equivalence.
V.A.: Des dispenses de cours et/ou d'unités d'enseignement peuvent être accordées à des candidats déjà diplômés, sur base d'un dossier introduit avant le 1er/10ème de la formation. Cette procédure porte sur 120 ECTS maximum. Un dossier de demande de VAE est à télécharger [via ce lien](#) : et à joindre au dossier d'inscription.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en suivant les recommandations précisées sur [le site de l'organisme](#).

Pour s'informer uniquement

Prenez les devants en vue de la prochaine session d'inscription en consultant [le site de l'organisme](#).

Organisme

Institut Ilya Prigogine

Campus Erasme, bâtiment P, 808 route de Lennik

1070 Bruxelles

Tél: 02 560 29 59

<http://www.institut-prigogine.be>